



Mairie de Sainte-Radegonde

1 Place de la Mairie
12850 Sainte-Radegonde

05 65 42 46 00

mairie-steradegonde@wanadoo.fr

**FICHE D'INSCRIPTION
GARDERIE –CANTINE
PERISCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE
ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024**

A retourner à la Mairie avant le 31 juillet 2023

NOM de l'enfant : Prénom :

Date de naissance : Classe en septembre 2023 :

Nom, prénom et adresse du (des) responsables(s) légal(aux) :

Père :

Mère :

Adresse :

Adresse :

.....

.....

Tél. domicile :

Tél. domicile :

Tél. professionnel :

Tél. professionnel :

Profession (facultatif) :

Profession (facultatif) :

Portable :

Portable :

Adresse Mail :

Situation familiale : mariés pacsés divorcés séparés famille monoparentale
 Concubinage Autre

La facture sera réglée par : père mère Les deux

En cas de séparation - divorce		Nom Prénom – signature		Nom Prénom - signature
Les deux 50-50				
Semaine paire et impaire	paire		impaire	

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SANTÉ DE L'ENFANT

Je soussignéatteste par la présente que mon enfant

.....

ne présente pas de troubles allergiques alimentaires

présente des troubles allergiques alimentaires

PAI

Recommandations particulières et précautions liées à des difficultés de santé ou autres (traitement médical) :.....

.....

Nom et adresse du médecin traitant :

Téléphone :

Ces informations sont fournies sous l'entière responsabilité du représentant légal de l'enfant, excluant toute responsabilité de la Mairie de STE-RADEGONDE. Vous voudrez bien faire connaître toute modification, pour raison médicale, des informations ainsi fournies.

Personne à contacter en cas de problème si les parents sont absents ou non joignables :

M Qualité : Tél :

M..... Qualité : Tél :

M Qualité : Tél :

CANTINE INSCRIPTION

Dans un souci de bonne gestion, il est demandé à **tous** les parents, dont les enfants prendront le repas à la cantine scolaire à la prochaine rentrée, de remplir la fiche d'inscription ci-dessous en cochant la formule choisie **avant le 31 juillet 2023** :

Prendra son repas à la cantine la première semaine de la rentrée le :

- Lundi 4 septembre mardi 5 septembre jeudi 7 septembre Vendredi 8 septembre
OU
 la première semaine de la rentrée

OU Ne prendra pas son repas à la cantine la première semaine de la rentrée

Pour l'année scolaire

- Prendra son repas à la cantine **tous les jours**
- Prendra régulièrement son repas à la cantine les jours ci-après :
 lundis mardis jeudis vendredis
- Prendra occasionnellement son repas à la cantine (fournir le ticket le jeudi précédent avant 8H15 en cochant les jours).
- Ne prendra pas son repas à la cantine

GARDERIE INSCRIPTION à l'année (7h30-8h20 / 16h30-18h30)

	Matin	Soir
Lundi		
Mardi		
Jeudi		
Vendredi		
Occasionnel		

GARDERIE

- L'enfant a le droit de rentrer seul à 12h (uniquement pour les enfants de plus de 6 ans)**, décharge de responsabilité signée par le représentant légal.
 Lundi Mardi Jeudi Vendredi
- L'enfant a le droit de rentrer seul à 16h30 (uniquement pour les enfants de plus de 6 ans)**, décharge de responsabilité signée par le représentant légal.
 Lundi Mardi mercredi Jeudi Vendredi

Je soussigné (NOM) : Prénom :

responsable légal en qualité de père, mère, responsable légal

autorise mon enfant (NOM) : Prénom :

âge : à quitter seul l'école après la classe pour se rendre au domicile.

Date : Signatures

Autorisation pour venir chercher un enfant à la sortie de l'école 12h et 16h30

A l'école maternelle et primaire, les enfants ne peuvent être confiés qu'à des personnes ayant reçu l'autorisation des parents ou du responsable légal.

Nous vous demandons de bien vouloir indiquer le nom de ces personnes leur lien avec l'enfant et leur numéro de téléphone.

En dehors de ces autorisations permanentes seule une autorisation écrite de votre part – à faire parvenir par mail aux adresses suivantes : mairie-steradegonde@wanadoo.fr – cantine-steradegonde@orange.fr permettra à une autre personne de récupérer l'enfant. Il lui sera demandé une pièce d'identité.

Je soussigné (NOM) : Prénom :
responsable légal en qualité de père, mère, responsable légal
autorise les personnes ci-dessous à venir chercher mon enfant.

Personnes autorisées : Tél :
Personnes autorisées : Tél :
Personnes autorisées : Tél :

Date : Signatures :

Autorisation parentale pour l'utilisation de l'image d'un enfant mineur et la publication de photographie pour l'année 2023-2024

Je soussigné (NOM) Prénom :

Autorise à photographier et/ou filmer, le groupe dans lequel se trouve mon enfant mineur ci-dessus.

Donne également l'autorisation à la mairie de Sainte-Radegonde de diffuser les photographies et images filmées de mon enfant pour les usages suivants : Publication éventuelle à des fins de communication dans le bulletin municipal – publication éventuelle à des fins de communication dans la presse locale – site internet de la Mairie –ENT

Date : Signatures :

En cas d'accident grave, toutes mesures d'urgence seront prises, y compris l'hospitalisation.

Je soussigné (NOM) Prénom :
Responsable légal en qualité de père, mère, de l'enfant nommé ci-dessus

autorise en cas d'accident, l'hospitalisation de mon enfant vers le Centre Hospitalier de Rodez

Autre :

déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à signaler tout changement intervenant au cours de l'année scolaire au secrétariat de mairie.

déclare avoir pris connaissance du règlement de la cantine scolaire et de la garderie.

Date : Signatures :

